



Pomme de terre

hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1244 - 24 janvier 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GIPT

PAC 2022 : Quel cadre pour une filière pomme de terre industrielle compétitive en France et en Europe ?

À DÉCOUVRIR

Assemblée générale du GIPT

1

PAC 2022 : Quel cadre pour une filière pomme de terre industrielle compétitive en France et en Europe ?

Communication

2

Une action 360° pour soutenir la consommation sur la période hivernale

Congrès FN3PT

3

La filière plants prête pour répondre à la demande en plants bio

Marchés

4

Marché globalement stable

Tel était le thème abordé lors de l'Assemblée générale du GIPT qui s'est tenue à Paris le 15 janvier 2020 en présence d'une cinquantaine de personnes.

Bertrand Ouillon, délégué du GIPT, a tout d'abord présenté les chiffres de la campagne 2018-19 et les actions du GIPT, notamment les réalisations dans le cadre du plan de filière et les moyens mis dans la recherche agronomique avec ARVALIS.

En introduction de la table ronde, David Laureau de la DG Agri à la Commission européenne, a détaillé le calendrier, les débats en cours et les enjeux de la PAC. Un accord n'ayant pu être trouvé avant les élections européennes, les travaux ont pris beaucoup de retard et les décisions peuvent être sujettes à de nouvelles orientations liées à la recomposition du Parlement européen et de la Commission européenne. Les sujets cruciaux portent sur la gouvernance, la durabilité environnementale et le climat, générant une nouvelle architecture verte, ainsi que sur la compétitivité. Dans les engagements principaux de la Présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, figure un Pacte Vert pour l'Europe qui se traduit par une stratégie « de la fourche à la fourchette ». Cette stratégie est portée par la DG Santé avec la DG Agri en soutien consultatif. Alors que le rôle de l'agriculture devrait être central, l'organisation présentée laisse peu d'espoir sur la place réelle qu'elle aura dans les décisions.

À l'issue de cette présentation, les participants à la table-ronde ont exprimé leurs craintes de voir se dessiner une politique agricole qui n'aurait plus rien de commun, basée sur des objectifs économiques et de rentabilité, figée dans son



> Le Président du GIPT Christian Vanderheyden, entouré de Marie-Agnès Oberti de FranceAgriMer et d'Alain Marguin, Président du CNIPT.

interprétation des règles fixées aux organisations de producteurs et, au final, vidée de sa substance par l'introduction sur le marché européen de produits importés ne répondant pas aux mêmes normes agricoles et sanitaires. Des questions ont également été posées depuis la salle, toutes reflétaient les mêmes inquiétudes. David Laureau s'est montré le plus à l'écoute et le plus positif possible sans pour autant convaincre totalement l'auditoire. La bonne volonté des responsables de la DG Agri n'est pas en cause mais selon les participants la question du poids qu'ils pèseront se pose. Le représentant de la DGPE, Jean-Baptiste Fauré, a pour sa part réaffirmé la volonté de la France de voir se maintenir une réelle politique agricole commune dotée de moyens. Dans son discours de conclusion, le Président du GIPT Christian Vanderheyden a insisté sur le dossier du CIPC et ses conséquences pour l'ensemble des filières pommes de terre, vendues en l'état frais et transformé. Il a rappelé la nécessité d'obtenir une LMR transitoire fixant un seuil de contamination croisée.

À l'issue de l'Assemblée Générale, le Président Vanderheyden et le Président Marguin ont signé conjointement une charte qui lie le GIPT, le CNIPT et le GNIS à FranceAgriMer pour différentes actions.

Florence ROSSILLION, CNIPT



Perspectives pour faire évoluer l'offre en magasins

En savoir plus sur cnipt.fr

COMMUNICATION

Une action 360° pour soutenir la consommation sur la période hivernale

En ce début d'année 2020, la fête se poursuit avec les pommes de terre ! Du 10 février au 22 mars 2020, le CNIPT déploie un dispositif de communication impactant associé à un jeu concours consommateur pour stimuler le marché après le temps fort des fêtes de fin d'année. L'action intitulée « Faites de la pomme de terre » invite à cuisiner des pommes de terre et évoque également le caractère convivial du produit. Elle est déclinée en 4 volets afin de maximiser son impact.



consommateur « Faites de la pomme de terre » du 10 février au 22 mars, relayé en TV, en digital et sur les réseaux sociaux. Réalisé en partenariat avec le groupe SEB, la participation à ce jeu 100 % gagnant se fait sur le site lespommesdeterre.com. À gagner : 1 robot cuiseur Companion, des friteuses et des appareils à raclette, ainsi que des livrets de recettes invitant à cuisiner les pommes de terre. Le jeu est annoncé en magasin par un sticker sur les filets de pommes de terre ou en face

B des emballages.

Une vague de communication puissante

La saga publicitaire « Il y a de la pomme de terre dans l'air ! » est de retour pendant toute la durée du jeu. Les 5 spots, mettant en scène des moments de consommation conviviaux et différents usages culinaires de la pomme de terre, seront diffusés en TV, touchant ainsi 75 millions de contacts (74 % de la cible 25-49 ans touchée) ; et également en VOL (Replay TV, sites...) avec 4 millions de contacts touchés. Sur les réseaux sociaux, un format de vidéo spécifique a été développé pour annoncer le jeu et les dotations à gagner. Il touchera plus d'un million de contacts.

Un jeu concours avec relai sur le terrain

Deux ans après le succès de l'opération « Les Tuches », le CNIPT lance le jeu concours

Un fil rouge ludique sur Facebook

Le planning éditorial de la page [Facebook @lespommesdeterre](https://www.facebook.com/lespommesdeterre) est entièrement adapté à l'opération. Au programme : publication de recettes, battle régionale des meilleures recettes de pommes de terre, 4 mini-jeux concours avec des dotations culinaires à gagner.

Relais sur le Salon International de l'Agriculture

Du samedi 22 février au dimanche 1^{er} mars, un Chef invitera les visiteurs à participer à de petits ateliers culinaires ludiques sur le stand des pommes de terre au pavillon 2.2. Les spots publicitaires et l'annonce du jeu concours consommateur seront diffusés sur un écran du stand. ■

Laure PAYRASTRE, CNIPT

Le spot publicitaire diffusé sur le web et les réseaux sociaux annonce les dotations du groupe SEB.

Sticker du jeu présent sur les emballages de pommes de terre

À gagner*
DU 10 FÉVRIER AU 22 MARS

Un robot cuiseur Companion Moulinex

Des appareils à raclette Tefal

Des friteuses Actifry SEB

Les Pommes de Terre

Grand Jeu
DU 10 FÉVRIER AU 22 MARS

À gagner*
Un robot cuiseur Moulinex
et de nombreux cadeaux du Groupe SEB

Jouez sur lespommesdeterre.com

* Jeu sans obligation d'achat valable du 10/02/20 au 22/03/20. Participation et règlement du jeu sur lespommesdeterre.com

CONGRÈS FN3PT

La filière plants prête pour répondre à la demande en plants bio

En sept ans, la production de plants de pommes de terre biologiques a été multipliée par trois en France. Elle est passée de 136 ha lors de la récolte 2013, à 411 ha pour celle de 2019. Les volumes ont eux aussi augmenté, de 2 202 t en 2013, à 7 332 t en 2019 », a déclaré Bernard Quéré, directeur de la Fédération nationale des producteurs de plants de pommes de terre (FN3PT), qui tenait son congrès annuel début décembre à Poitiers. « Même si les introductions (les plants bio venus de l'étranger) se montent encore à 4 000 t en 2019, la filière du plant certifié anticipe depuis deux ans les nouvelles réglementations et sera prête dès 2020, pour répondre à la demande », assure-t-il. Il s'agit de répondre à la fois au Plan Ambition Bio 2022 du ministère de l'Agriculture (15 % de surfaces agricoles cultivées en bio à l'horizon 2022 et 20 % de produits bio proposés en restauration collective) et aux exigences du nouveau règlement européen de l'agriculture biologique, qui entre en application au 1^{er} janvier 2021. Ce règlement impose, pour sa part, l'utilisation de plants bio (sans dérogation possible depuis le 1^{er} janvier 2020), pour produire des pommes de terre de consommation BIO. La filière plant certifié a donc anticipé cette hausse de la demande pour être prête dès 2020. « La filière, et ses sélectionneurs, développent depuis plusieurs années une offre variétale adaptée à l'agriculture biologique (résistances naturelles, rusticité, qualité culinaire...). Elle renforce également la qualité et la disponibilité des plants qui répondent à la fois aux critères de certification et à ceux du cahier des charges en BIO », précise Bernard Quéré. « Toute la difficulté est de faire changer ces repères à la GMS pour qu'elle accepte des variétés naturellement résistantes et cesse de réclamer en BIO les variétés qu'elle connaît... Les choses changent, doucement », conclut-il. ■

Olivier MASBOU

AGENDA

27-28 janvier 2020

17^{ème} congrès de l'UNPT

Paris

producteursdepommesdeterre.org

28 Janvier 2020

Congrès annuel France Grandes Cultures/Coordination rurale

Saint Quentin

www.coordinationrurale.fr

30 janvier 2020

Assemblée générale du CNIPT
Conférence « Export : de nouveaux territoires ? »

(sur inscription)

Paris

Du 5 au 7 février 2020

Fruit Logistica 2020

Berlin (Allemagne)

www.fruitlogistica.com

6 février 2020

Conduite de la culture de la pomme de terre

Châlons-en-Champagne (51)

www.formations-arvalis.fr

EN BREF...

Europe du Nord

Le NEPG confirme la hausse de la production en 2019

Le NEPG (North-Western European Potato Growers – Groupement des producteurs de pommes de terre du Nord-Ouest européen) confirme la hausse de la production de pommes de terre en 2019 sur les 5 pays de la zone : Allemagne, Pays-Bas, Belgique, France et Royaume-Uni. La production totale s'établit à 26,8 millions de tonnes, en hausse de 9,9 % par rapport à 2018 et de 1,5 % par rapport à la moyenne quinquennale. Les surfaces sont également en hausse de 9 % par rapport à la moyenne quinquennale (+2,6 % en hausse annuelle) pour atteindre 563 000 ha. Par pays, la production s'établit à 7,9 millions de tonnes en Allemagne (+ 9,3 % par rapport à 2018), 6,3 millions de tonnes en France (+ 5,8 %), 4,8 MT au Royaume-Uni (+13,5 %), 4,01 MT en Belgique (+ 11,2 %) et 3,7 MT aux Pays-Bas (+ 12,6 %). Pour 2020, le NEPG

« s'attend à une nouvelle hausse des surfaces de pommes de terre sur les 5 pays. En cas de conditions de production normales cet été, le risque d'une surproduction sera très fort, avec une pression sur les prix du marché libre, pour les producteurs ». Bien que la demande sur l'industrie soit haussière, de même que l'export sur le marché du frais (dans une moindre mesure toutefois), le NEPG « considère que cette tendance est risquée pour l'équilibre offre/demande. Cette hausse des surfaces peut également être amplifiée par la baisse des surfaces de betteraves dans certains pays ».

Championnat du gratin dauphinois

Le CNIPT partenaire de France Bleue Isère

À cette occasion, la directrice du CNIPT Florence Rossillion participe à différentes interventions radio pour présenter l'interprofession et les pommes de terre. La journée du 21 janvier a été dédiée à l'annonce

du concours. La finale se déroulera le mardi 4 février à Sassenage (proche de Grenoble) et sera retransmise sur les ondes.

Plus d'infos sur www.francebleu.fr

« Mange, bouge-toi et kiffe »

Le CNIPT participe à cette opération à Grenoble les 15 et 16 février



Après une édition à Limoges en octobre 2019 qui a accueilli plus de 950 enfants, c'est à Grenoble que l'exposition se déroulera. L'objectif est de mobiliser les enfants et leurs parents autour de l'alimentation. La

pomme de terre est à l'honneur dans les animations du groupe des féculents. C'est l'occasion également pour le CNIPT de diffuser des livrets ludo-pédagogiques sur la pomme de terre aux visiteurs.

Plus d'infos sur www.expo-mbk.fr



LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français-Stade expédition - Semaine 3

Variétés de consommation courantes

Bintje France non lavée cat. II 40-75 mm filet 25 kg	230 (=)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-75 mm filet 10 kg	nc.
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	470 (↘)
Div.var.cons Bassin Nord non lavée cat.II 40-75mm filet 25 kg	240 (=)
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75mm filet 10kg consommation	330 (=)

Variétés à chair ferme

Charlotte France lavée cat. I + 35 mm carton 12,5 kg	660 (=)
Rouge France lavée cat. I + 35mm filet 2,5 kg	650 (=)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 3

Chair ferme France biologique	nc.
Chair normale France biologique	nc.
Conservation France biologique	1090 (↘)

Export-Stade expédition - Semaine 3

Agata France lavable cat.I +45mm sac 1tonne	nc.
Agata France lavable cat.I 40-70mm sac 1tonne	290 (=)
Div.var.cons France lavable cat.I +45mm sac 1tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70mm sac 1tonne	260 (=)
Monalisa France lavable cat.I +45mm sac 1tonne	280 (=)
Rouge France non lavée cat. II 50-75 mm sac 20 kg	170 (=)

Rungis - Semaine 3

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	800 (=)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	400 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	300 (=)

N.B. : entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015

	Novembre 2019	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	103,4	- 1

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015

	Novembre 2019	Variation en % sur un an
Pommes de terre	193,3	+ 2,6

Source : INSEE

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7.5, vrac nu, départ ferme (€/T)

	Semaines 02 et 03
Consommation polyvalente	279 (↘)
Chair ferme blanche	366 (↘)
Chair ferme rouge	389 (↘)

Source : Courtiers assermentés français

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Décembre 2019	Variation en % sur un an
Pommes de terre	114,3	+ 4

Source : INSEE

Prix au détail GMS - €/kg

	Semaine 2	Variation en % sur un an
Vapeur ou rissolée France filet 2,5kg	1,15	- 7
Four, frites ou purée France filet 2,5kg	1,15	- 7
Basique France lavée sac 5kg	0,73	- 14

Source : RNM

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Cotation VTA (Verenigde Telers Akkerbouw) - Semaine 4

Destination industrie frites : tout-venant, vrac, fritable, départ, 40 mm +	165-180 (=)
Var export 45 mm +, en sac	nc.

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 4

Bintje tout venant 35 mm + fritable vrac	125-150 (=)
--	-------------

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 3

Prix moyen production	nc.
-----------------------	-----

Marché globalement stable

Les transactions commerciales sur le marché intérieur du frais se poursuivent sur un rythme plus ou moins régulier. Les températures fraîches, que le pays connaît actuellement, pourraient accélérer les ventes des produits adaptés aux plats d'hiver (gratin, potage, raclette...). De nombreuses mises en avant sont d'ailleurs menées par les enseignes de la distribution sur le segment de cuisson « Four ».

D'après les distributeurs, la réduction de la durée des soldes d'hiver à quatre semaines, contre six auparavant, pourraient cependant impacter à la baisse les achats de produits alimentaires au profit du non-alimentaire privilégié par les ménages dans leur arbitrage budgétaire.

Sur le plan de la qualité, les Experts-produits CNIPT/Interfel relèvent des défauts importants sur l'évolution du produit en magasin, notamment avec les cas de germination et de verdissement qui représentent plus des 3/4 des défauts qualité relevant de la responsabilité du distributeur. Ces défauts sont dus à une gestion non efficiente des stocks en magasin et à un temps de présence du produit qui tend à s'étaler en entrepôt et dans les étals des magasins...

Sur le marché national du Bio, l'écoulement des produits se fait conformément au prévisionnel entre les fournisseurs et leurs clients. Une interrogation se pose déjà, de la part de certains acteurs de la filière, sur les disponibilités de l'origine France à partir de fin avril.

À l'export, les transactions se poursuivent auprès de nos clients historiques du marché frais et devraient s'accélérer au cours des prochaines semaines.

Editeur CNIPT
43-45 rue de Naples
75008 Paris
Tél: 01 44 69 42 10
Fax: 01 44 69 42 11

Directrice de publication
Rédactrice en chef:
Florence Rossillion

Prix du numéro: 2 €
Abonnement 1 an: 53 €

Impression-Routage:
Rivet Presse Edition
24, rue Claude-Henri Gorceix
87022 Limoges Cedex 9

Conception graphique:
Aymeric Ferry

Dépôt légal: à parution
ISSN n° 0991-3351

